

# Comment répondre à l'évolution des besoins d'hébergement et de logement dans le Val-d'Oise ?

---

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95

13 juin 2023

# **1. 115 – Urgence**

- a. La situation du SIAO en Ile de France**
- b. Les profils des demandes de mises à l'abri**
- c. Les demandes non pourvues**

# 1. Situation du SIAO 95 en Ile de France



**55 510** personnes hébergées  
par soir (moyenne 2022)



**20 975** chambres  
réservées par soir (moyenne  
2022)



**870** partenaires hôteliers  
actifs en 2022



**+115**  
Collaborateurs

## Population



**55 510**  
personnes



**29 848**  
Adultes



**25 662**  
Enfants  
dont **35% de - 3 ans**

## 18 948 Ménages



**5 005**  
Ménages sans  
enfant



**8 221**  
Ménages avec  
enfants



**5 722**  
Ménages  
monoparentaux

Source : Delta, opérateur de réservation chargée de la gestion de l'offre hôtelière à vocation sociale en Ile-de-France.

# 1. Situation du SIAO 95 en Ile de France

Moyenne quotidienne de la répartition des nuitées hôtelières par type de prescripteur dans le Val-d'Oise en 2022

Prescripteur	95	Total IdF
SIAO 75	2 470	18 278
SIAO 77	-	3 524
SIAO 78	11	1 292
DDETS 78 DDP	-	9
SIAO 91	9	2 879
SIAO 92	621	4 219
SIAO 93	817	12 200
SIAO 94	62	5 797
SIAO 95	2 600	2 603
CAFDA	318	2 407
HUDA	-	56
PCH ASE - Ville 75	-	1 499
DDP - Ville 75	42	291
ASE - 95	354	354
Ville Epinay/Seine	-	102
<b>Total</b>	<b>7 302</b>	<b>55 510</b>

Source : Delta, opérateur de réservation chargée de la gestion de l'offre hôtelière à vocation sociale en Ile-de-France.

# 1. Situation du SIAO 95 en Ile de France

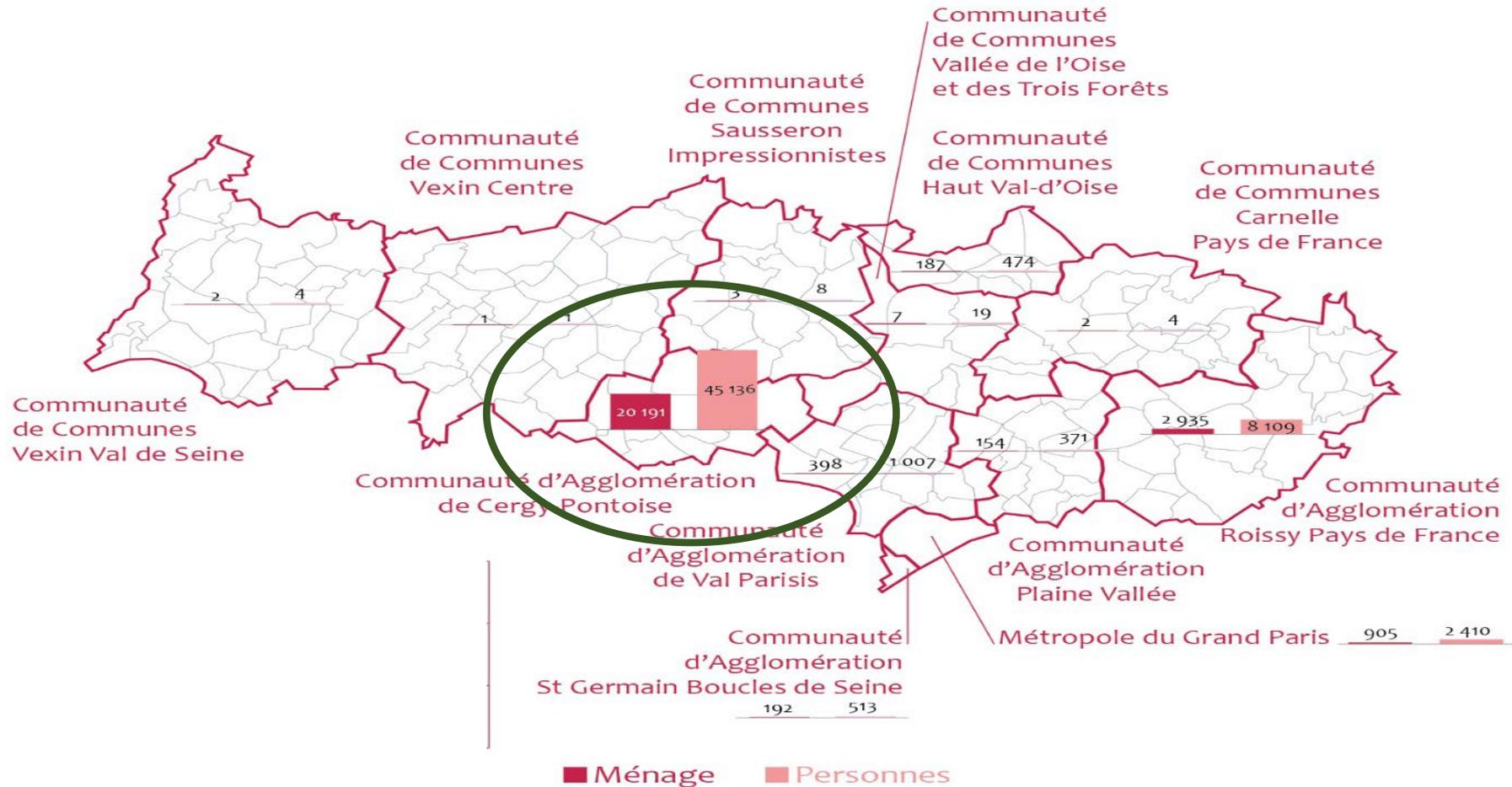
## Partenariat entre 115 et Delta

SIAO 95	2019	2020	2021	2022	2019/2020	2020/2021
	1417	2237	2872	2603	58%	28,4%

Source : Delta, opérateur de réservation chargée de la gestion de l'offre hôtelière à vocation sociale en Ile-de-France.

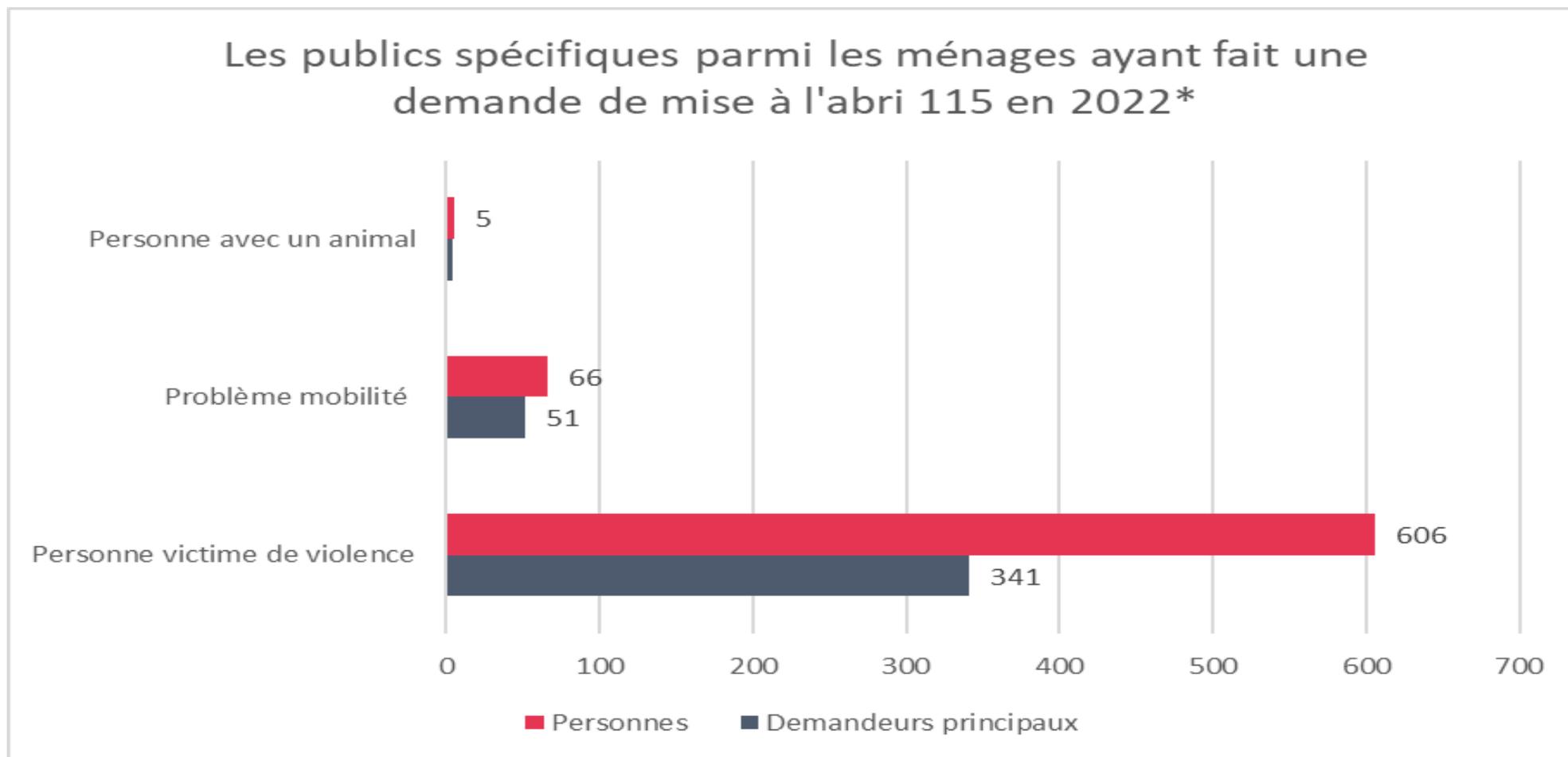
# 1. Situation du SIAO 95 en Ile de France

Origine géographique des demandes de mise à l'abri 115 en 2022



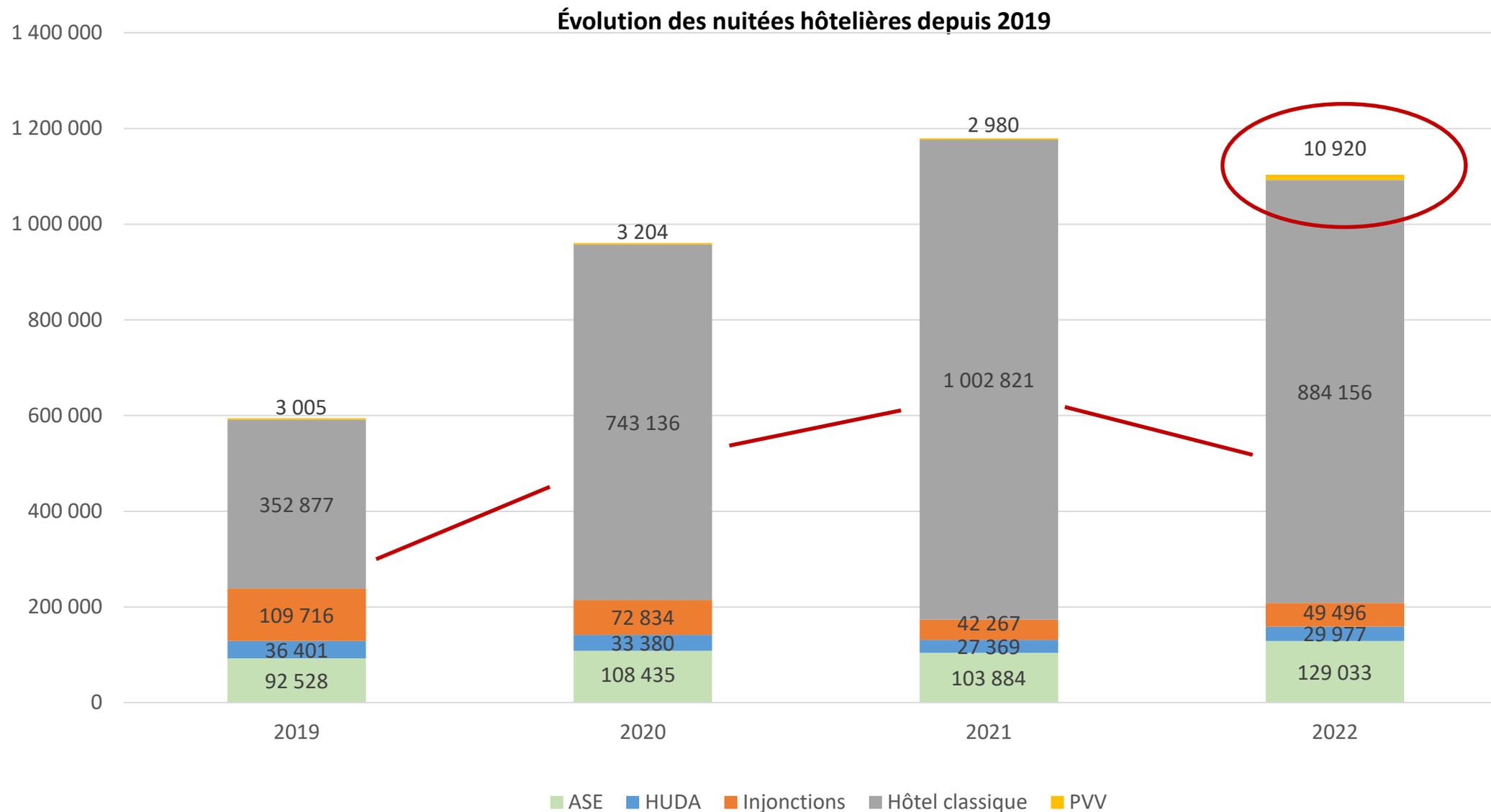
## 2. Profil des demandes de mise à l'abri

Publics spécifiques parmi les ménages ayant fait une demande de mise à l'abri 115 en 2022\* (demandeurs principaux différents)



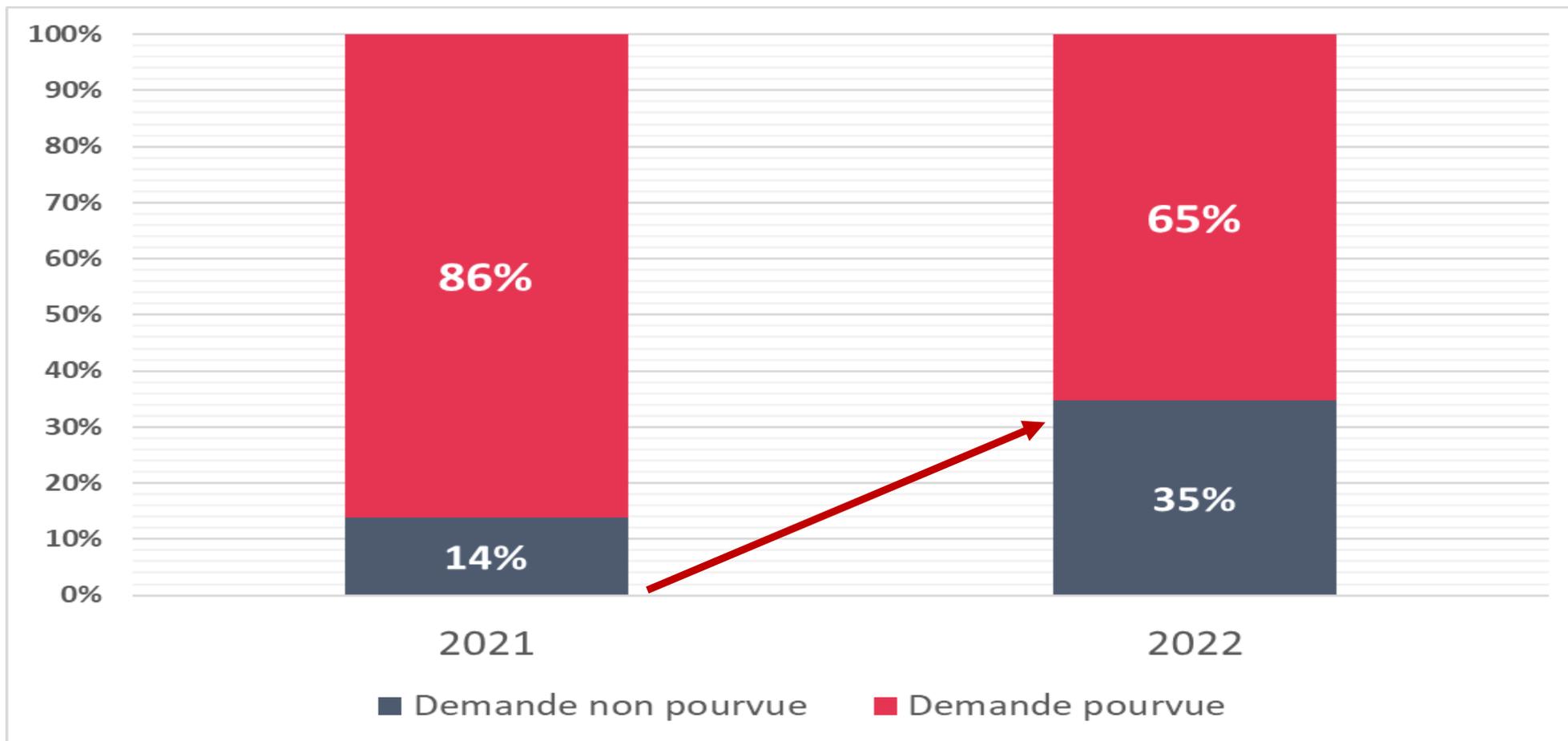
\* Une même personne peut avoir plusieurs spécificités

## 2. Profil des demandes de mise à l'abri



### 3. Demandes non pourvues (réponses négatives)

Ratio entre les mises à l'abri et les demandes non pourvues en 2021 et 2022



## 2. SIAO - Insertion

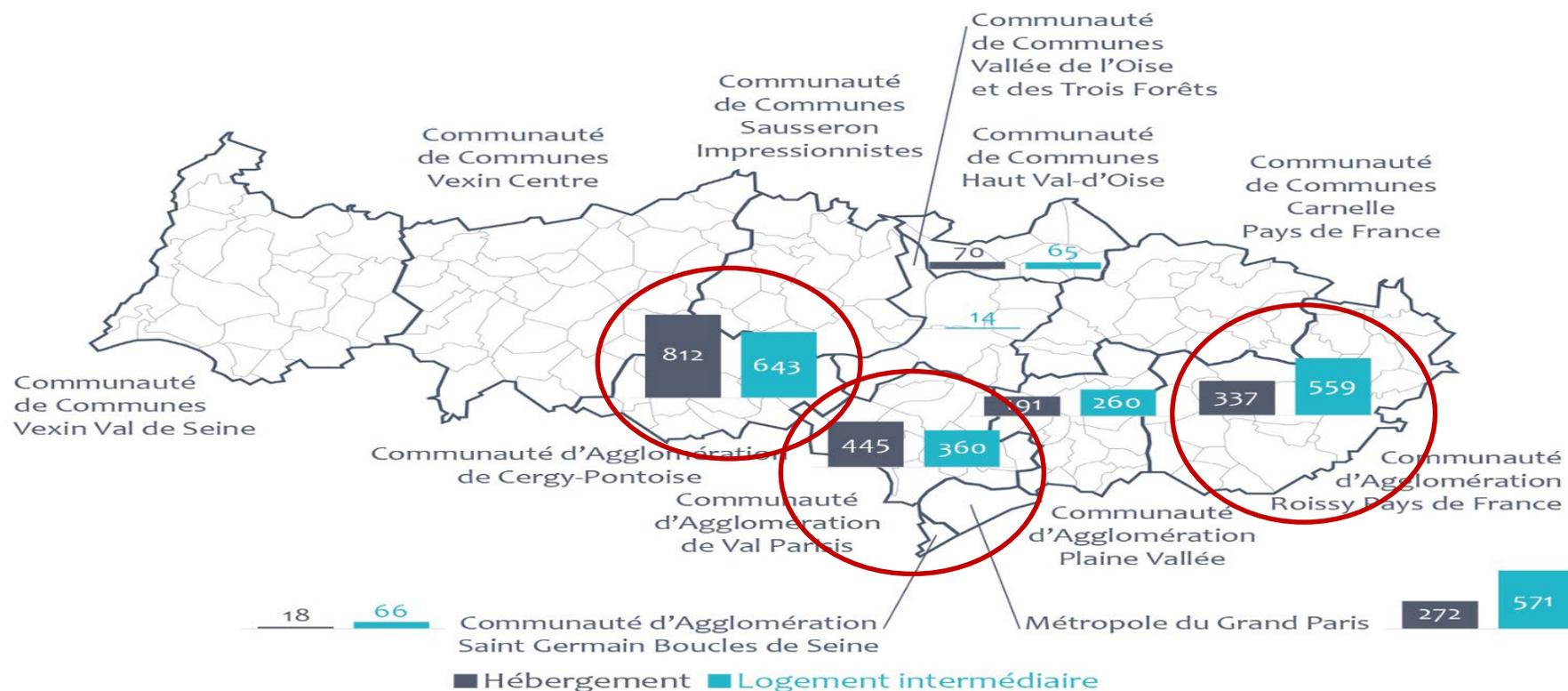
- a. Le parc des places
- b. Les nouvelles demandes en 2022
- c. La répartition des demandes en attente de proposition
- d. Les caractéristiques principales des ménages en attente de proposition
- e. Les admissions
- f. Les motifs d'échec

## 1. Le parc des places pérennes et en logements adaptés en 2022

PARC DES PLACES EN HÉBERGEMENT PÉRENNE ET EN LOGEMENT ADAPTÉ EN 2022				
Périmètre SIAO <sup>1</sup>	Places Contingent État		Places à orientation SIAO	
	Nombre	%C	Nombre	%C
Hébergement	2 281	45,3%	2 145	46%
Logement intermédiaire	2 713	53,9%	2 538	54%
Autre	43	0,8%	0	0%
CHU (HU)	985	19,6%	910	19,4%
HU/ALT	122	2,4%	109	2,3%
Stabilisation	70	1,4%	68	1,5%
CHRS (HU)	130	2,6%	119	2,5%
CHRS insertion	513	10,2%	478	10,2%
ALTHO	276	5,5%	276	5,9%
HUAS	185	3,7%	185	4%
Résidence sociale	1 090	21,6%	1 080	23,1%
FJT / RJT	387	7,7%	354	7,6%
RJA	203	4%	200	4,3%
Résidence pour étudiants	114	2,3%	114	2,4%
FTM	398	7,9%	398	8,5%
ALT	440	8,7%	311	6,6%
Maison Relais	65	2,3%	65	1,4%
Résidence accueil	16	0,3%	16	0,3%
Autre	43	0,8%	0	0%
<b>Total</b>	<b>5 055</b>	<b>100%</b>	<b>4 701</b>	<b>100%</b>

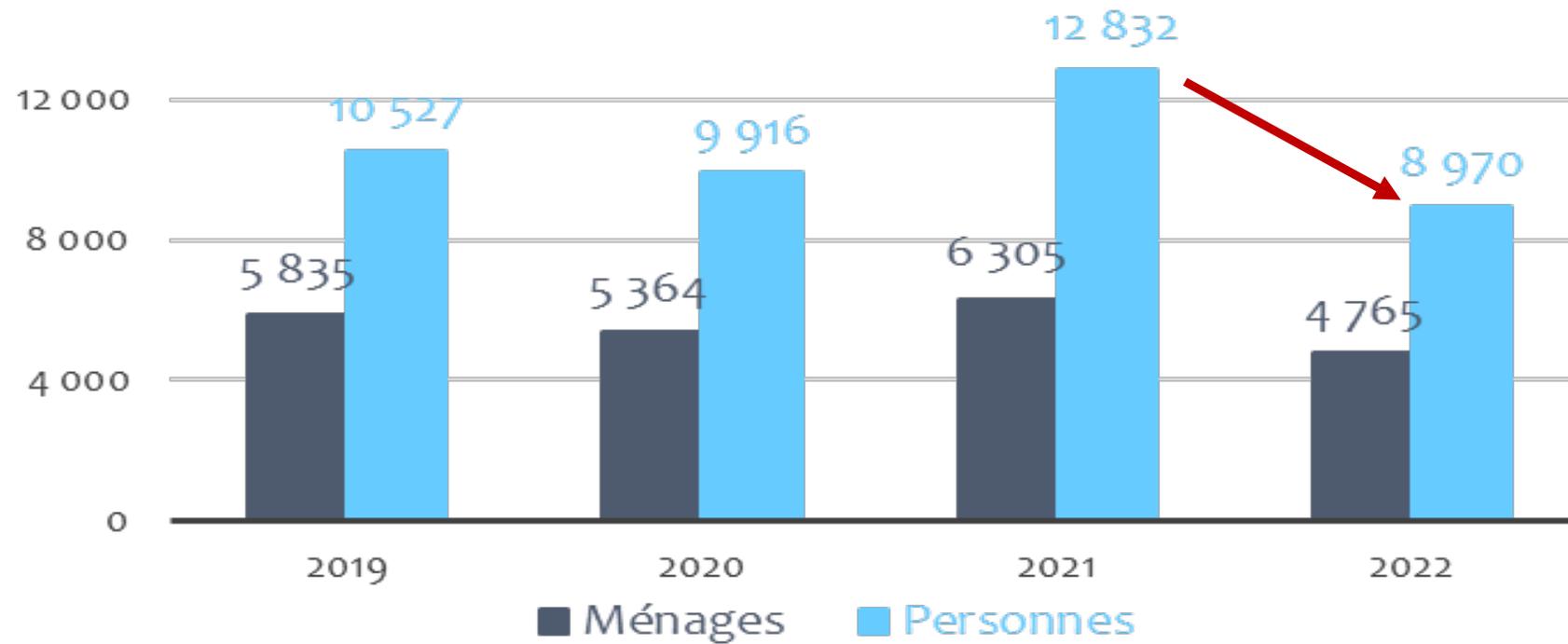
# 1. Le parc des places pérennes et en logements adaptés en 2022

Répartition des 2 145 places d'hébergement et 2 538 places en logement intermédiaire à orientation du SIAO 95 selon la communauté d'agglomération en 2022



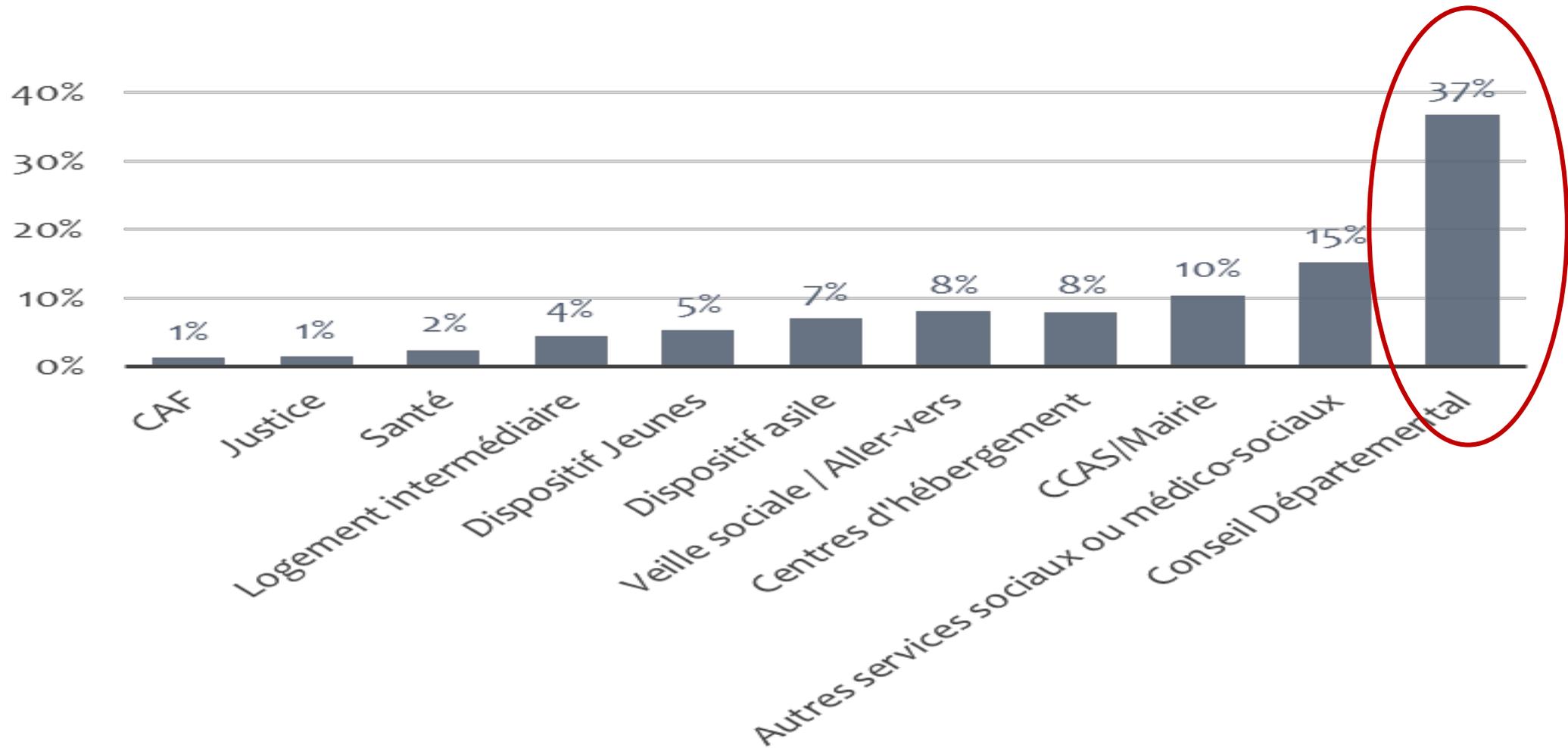
## 2. Les nouvelles demandes SIAO - Insertion en 2022

### Nouvelles demandes SIAO



## 2. Les nouvelles demandes SIAO - Insertion en 2022

Type de prescripteurs de la demande initiale



### 3. La répartition des demandes en attente de proposition

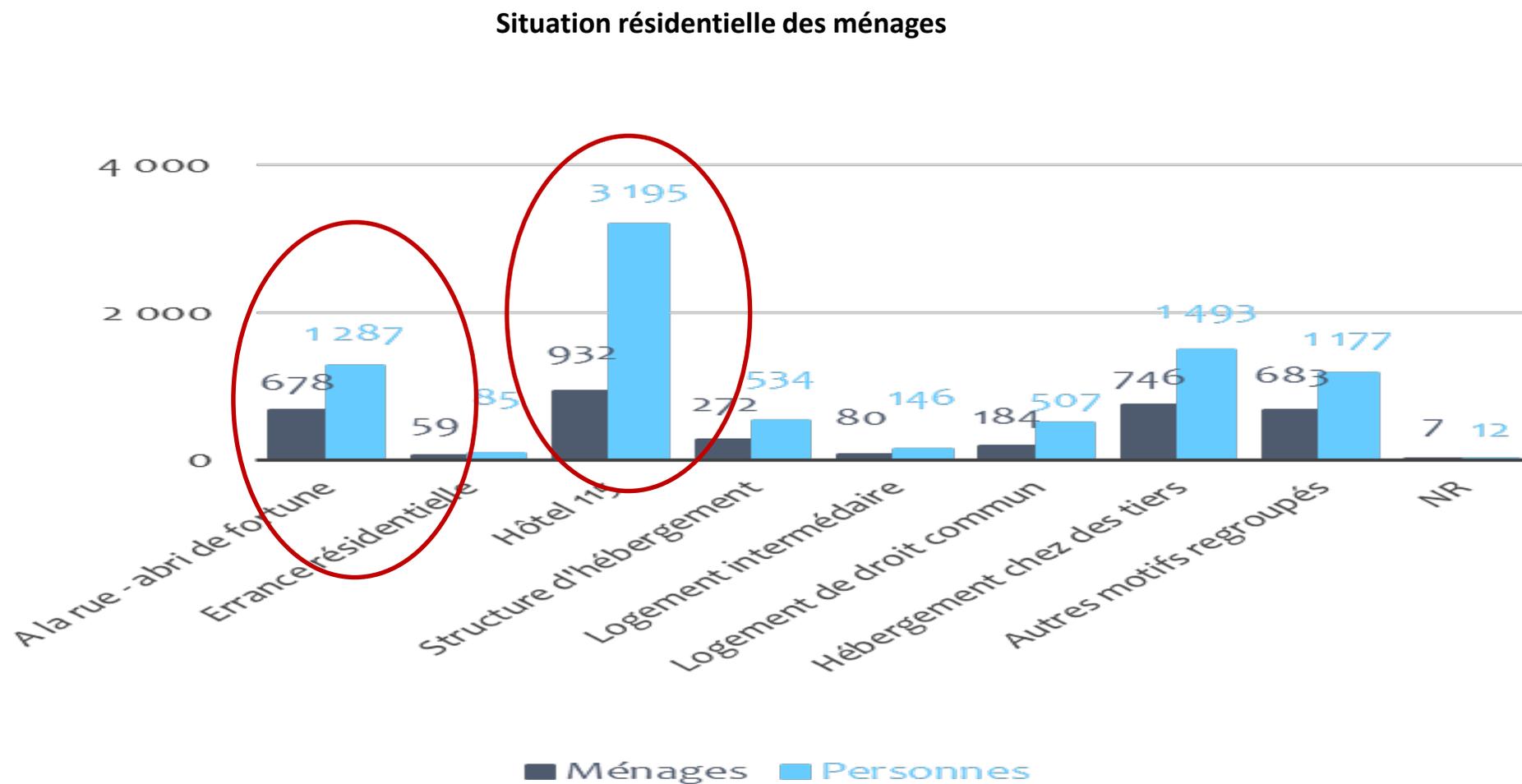
Répartition des demandes en attente de proposition en 2022  
selon la communauté d'agglomération



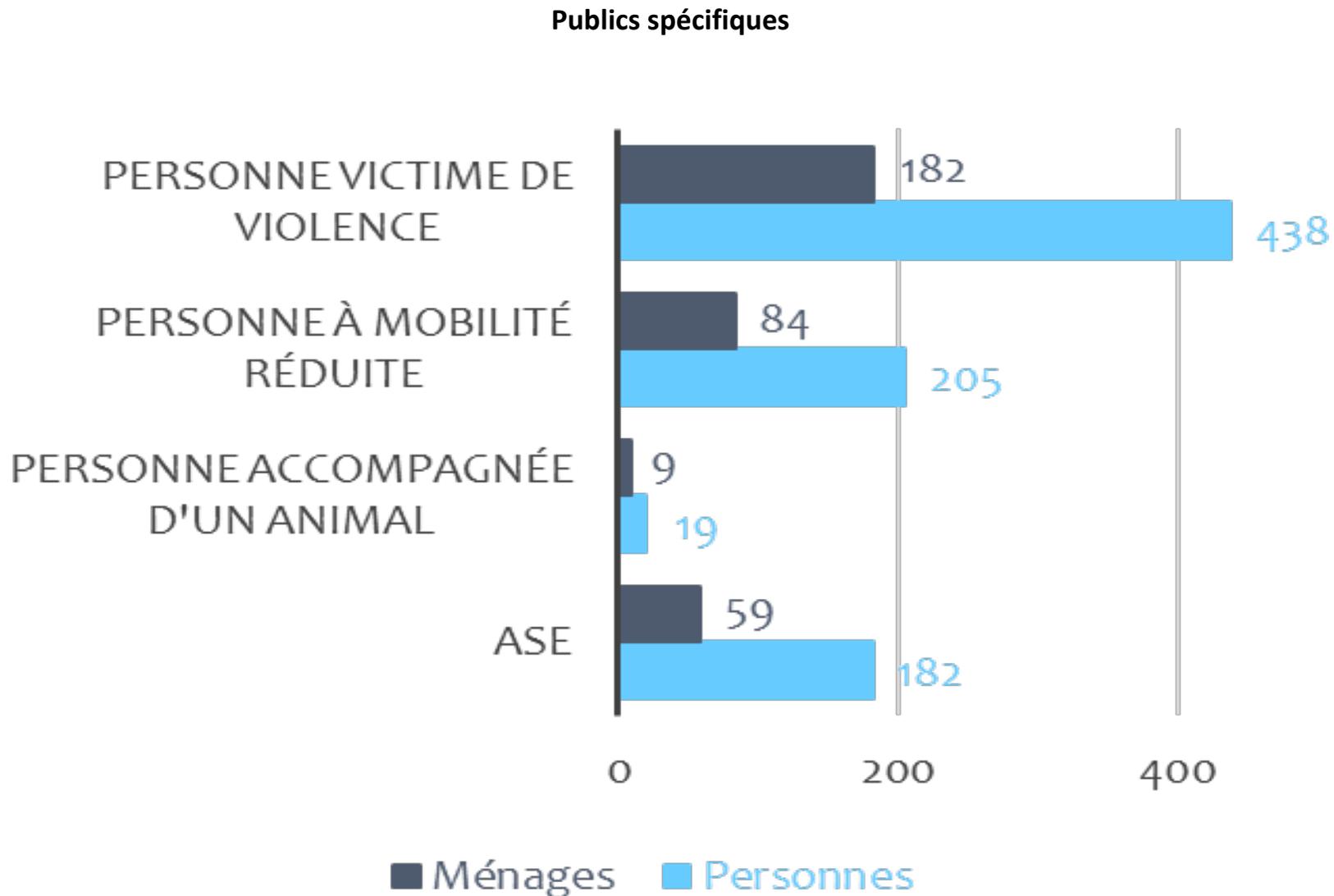
## 4. Les caractéristiques principales des ménages en attente de proposition

- La ventilation par nationalité reste stable entre 2021 et 2022
- Analogie des données issues du 115 et Insertion, avec une majorité de demandeurs principaux ayant une nationalité hors UE
- Les demandeurs français représentent 1 demandeur sur 5
- La part des demandeurs principaux en attente de proposition et ayant une situation administrative stable est en augmentation par rapport à l'année 2021 (+11 points). Les profils « stables » représentent 2/3 du total de ces demandes.
- La pérennisation de près de 300 places en HU permet au public en situation « instable » de bénéficier d'une place en hébergement.

## 4. Les caractéristiques principales des ménages en attente de proposition

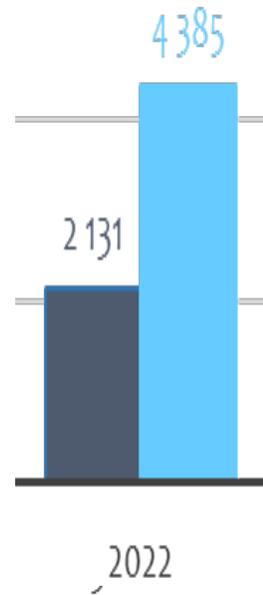


## 4. Les caractéristiques principales des ménages en attente de proposition



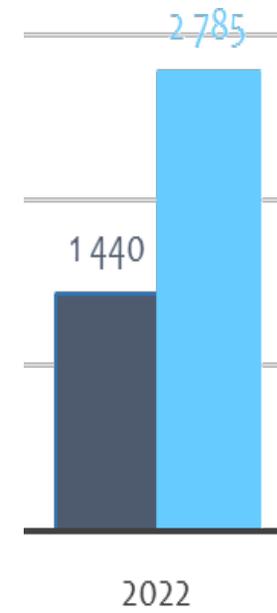
## 5. Les admissions

Évolution du nombre d'orientations



■ Ménages ■ Personnes

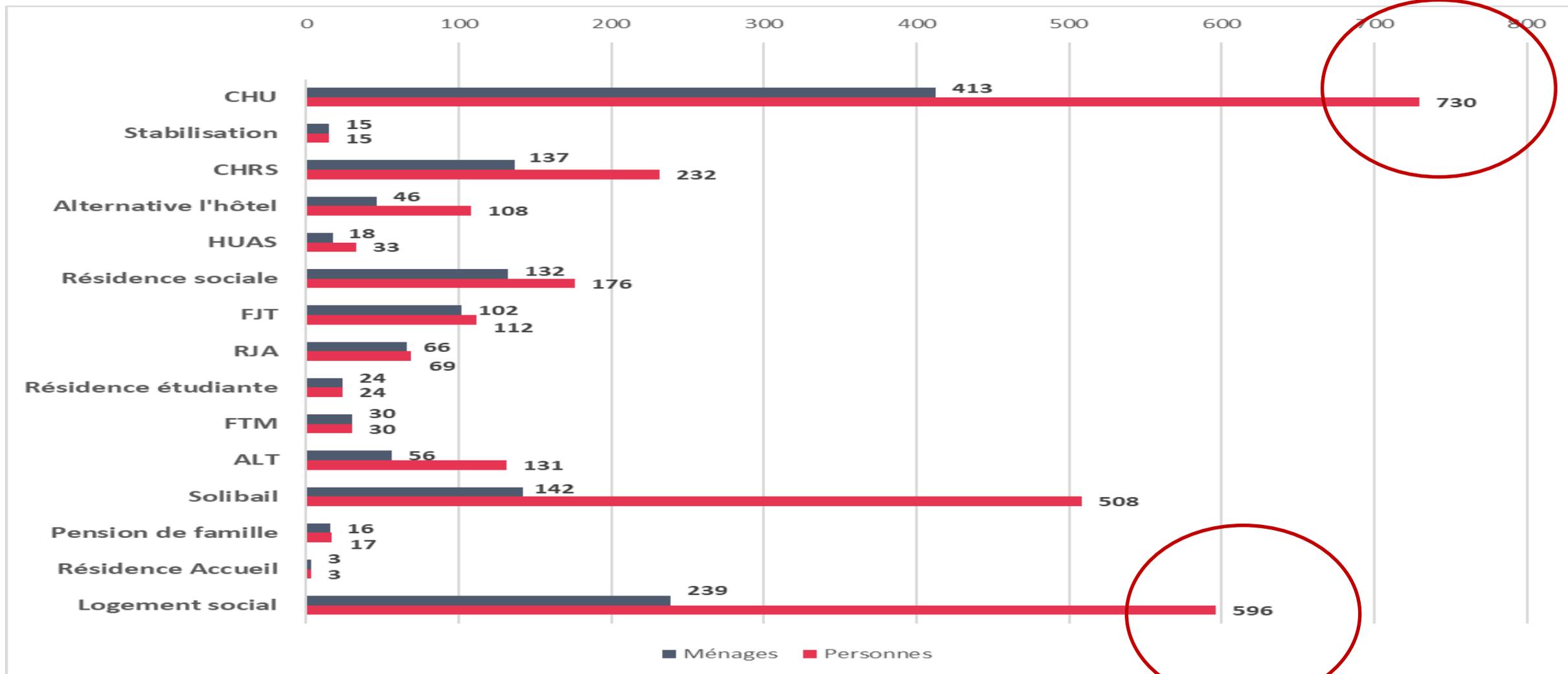
Évolution du nombre d'admissions



■ Ménages ■ Personnes

## 5. Les admissions

Admissions 2022 par dispositifs



## 5. Les admissions

Parmi les ménages admis en 2022 :

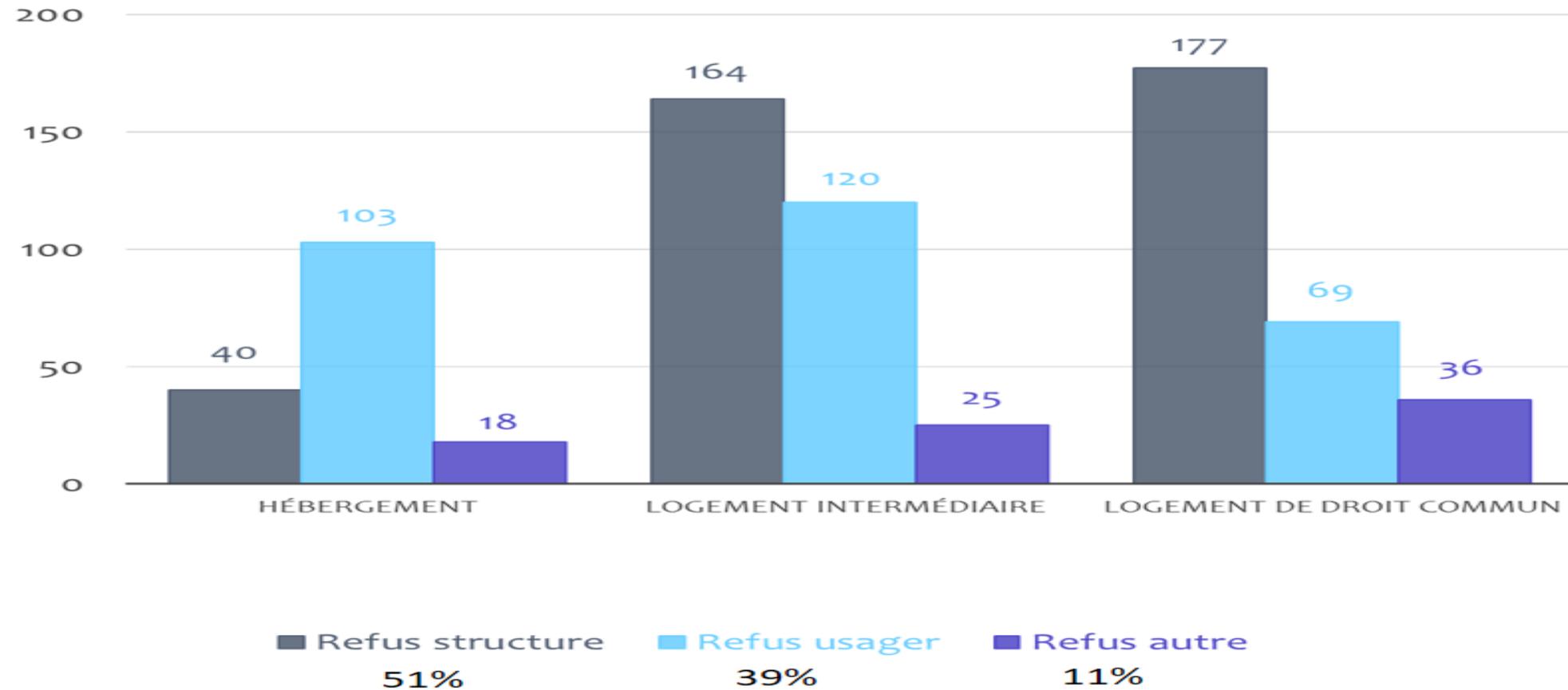
- 27% d'entre eux sont issus des nouvelles demandes de 2022.
- 37% d'entre eux avaient une demande datant de 2021.

2 faits marquants :

- Le délai moyen d'admission pour les hommes seuls avec enfants augmente fortement (passant de 15 à 26 mois).
- A l'inverse, le délai moyen d'admission pour les couples sans enfants diminue d'environ 4 mois par rapport à 2021.

## 6. Les motifs d'échec

**Motifs d'échec des propositions non abouties en 2022 par catégorie de dispositifs**



## Perspectives de travail en 2023/2024 :

- **Accompagner la trajectoire de baisse du socle hôtelier établi à 2 384 nuitées/jour**
- **Mieux comprendre les refus des structures et lever les freins aux admissions**
- **Travailler sur la fluidité, en se concentrant sur la capacité d'habiter des publics**



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE DE L'ÉTAT EN FAVEUR DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT**

**Commission Territoriale du SIAO 95**

**13 juin 2023**

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Val-d'Oise

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## I. LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ÉTAT ET SES CHANTIERS PRIORITAIRES

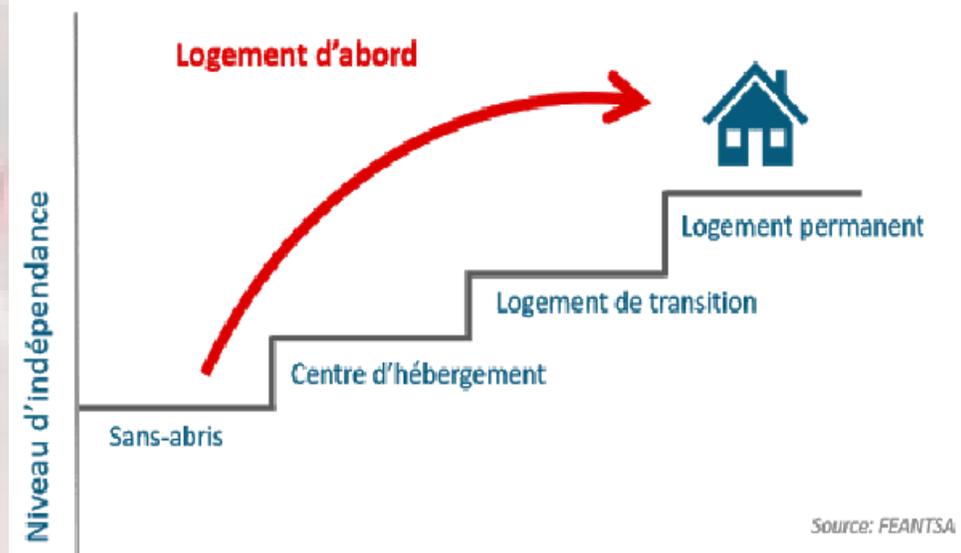
# Le LOGEMENT D'ABORD 1 & 2 : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

2017-2022 MISE EN PLACE DES REFORMES PRIORITAIRES DU GOUVERNEMENT PARMI CELLES-CI  
« OFFRIR UN LOGEMENT AUX SANS-ABRI-LOGEMENT D'ABORD »

## LE LOGEMENT D'ABORD 2017-2022 : UN CHANGEMENT DE PARADIGME

- Un modèle issu d'expérimentations en France et à l'étranger (« Un chez soi d'abord »), un objectif inscrit dans la stratégie nationale de plusieurs pays européens
- Le logement comme un facteur déterminant de l'insertion et non comme aboutissement d'un parcours au mérite (« l'escalier d'insertion »).
- Remettre en question la notion de capacité à habiter comme prérequis de l'accès au logement, et renforcer l'accompagnement vers et dans le logement.

Une politique prioritaire de l'État avec des objectifs fixés : évaluer la performance.



# Le LOGEMENT D'ABORD 1 & 2 : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## PLAN LOGEMENT D'ABORD 2 (2023-2027) A CE STADE DES ORIENTATIONS

- **44 millions d'euros** la première année de ce deuxième plan, inscrit en loi de finances, dédié à la production et la prévention des expulsions
- **Création et production de plus de logements adaptés et abordables**  
En développant "des objectifs ambitieux de mobilisation du parc privé à des fins sociales, de production de pensions de famille et de résidences sociales et de logements très sociaux, en lien avec les besoins des territoires".
- **Prévention des ruptures** qu'il s'agisse par exemple des jeunes sortant de l'ASE ou de prévention des expulsions.
- **Accompagnement global** avec pour corollaire "une logique d'accompagnement pluridisciplinaire associant logement, emploi et santé pour les personnes sans domicile ou hébergées.
- **Accompagnement des personnes mises à l'abri à l'hôtel**

# Le LOGEMENT D'ABORD 1& 2 : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## LA POURSUITE DES CHANTIERS

### A PARTIR DE 2023

Poursuivre en 2023 l'action gouvernementale pour certains chantiers lancés lors du précédent quinquennat, avec des efforts à poursuivre pour certains d'entre eux dont les résultats peuvent être améliorés.

Le ministère s'engage dans la territorialisation des objectifs associés à chaque chantier, en lien étroit avec les préfets pour adapter les objectifs nationaux aux spécificités de chaque territoire.

Tableau des 60 politiques prioritaires du gouvernement disponible :

<https://www.modernisation.gouv.fr/files/2022-10/Circulaire%20n%206373-SG%20du%2019%20septembre%202022%20-%20Politiques%20prioritaires%20du%20Gouvernement.pdf> PLAN LOGEMENT D

### **7 axes déclinés en actions :**

Renforcer notre souveraineté nationale et européenne, Aller vers une société de plein emploi, Réussir la transition écologique et aller vers la neutralité carbone, Garantir l'égalité des chances et favoriser l'excellence, Prendre soin des français, Protéger les français et garantir leur sécurité, Transformer nos services publics et construire une renaissance démocratique Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Val-d'Oise

# Le LOGEMENT D'ABORD 1& 2: une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## CHANTIER PRIORITAIRE AXE « PRENDRE SOIN DES FRANÇAIS » GARANTIR UN LOGEMENT POUR LES SANS-ABRIS (LOGEMENT D'ABORD)

OBJECTIF FIXE POUR L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR LES SANS-ABRIS /HABITAT DE FORTUNE

**2022**  
**268 (99% réalisés)**  
Cible 272 / 2700 IDF

**2023**  
**Cible 280**  
2770 IDF

OBJECTIF FIXE POUR L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX EN FAVEUR DES MÉNAGES HÉBERGES DANS L'HÉBERGEMENT GÉNÉRALISTE (hors DNA)

**2022**  
**424 (79% réalisés)**  
Cible 535 / 5200 IDF

**2023**  
**Cible 405**  
4500 IDF

OBJECTIF FIXE CRÉATION DE NOUVELLES PLACES DE PENSION DE FAMILLE/RÉSIDENCE ACCUEIL

**2023**  
**300 PLACES PAR AN**  
IDF

OBJECTIF FIXE CRÉATION DE PLACE D'INTERMÉDIATION LOCATIVE

**2023**  
**179**  
1200 IDF

**A retenir :**  
**UN REPORTING RÉGULIER**  
**SUR L'ATTEINTE DE CES**  
**OBJECTIFS ET LA**  
**REDIRECTION DES**  
**EFFORTS**

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## II. LES OUTILS DÉPARTEMENTAUX EN FAVEUR DE L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## POLITIQUE LOCALE D'APPUI POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

### LE PDALHPD

Le Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) est copiloté par la DDETS et le Conseil Départemental.

Il permet aux acteurs du logement et de l'hébergement du département de se coordonner afin de mettre en œuvre des actions visant l'accès et/ou le maintien dans le logement pérenne de ces publics.

Il comprend les mesures destinées à permettre aux personnes et aux familles éprouvant des difficultés particulières d'accéder à un logement décent et indépendant.

Il permet également à ces publics de s'y maintenir et de disposer, si elles le souhaitent, d'un accompagnement correspondant à leurs besoins.

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## POLITIQUE LOCALE D'APPUI POUR L'ACCES AU LOGEMENT SOCIAL

### LA LABELLISATION AU TITRE DU PDALHPD

La labellisation au titre du PDALHPD, par la DDETS 95, est la validation du caractère prioritaire d'un ménage pour un accès au logement social, après repérage et signalement par un partenaire.

Cette labellisation permet aux ménages reconnus prioritaires d'être identifiés en tant que tels dans SYPLO (système priorité logement) et le SNE (système national d'enregistrement), applications utilisées par l'ensemble des bailleurs et réservataires de logements sociaux (État, collectivités, Action Logement, bailleurs sociaux).

### ATTENTION, seules les catégories de personnes visées par l'article L.441-1 du CCH peuvent être labellisées.

Personnes en situation de handicap ou familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap ;  
Personnes mal logées ou défavorisées et personnes rencontrant des difficultés particulières,  
Personnes reprenant une activité après une période de chômage de longue durée ;  
Personnes exposées à des situations d'habitat indigne ; etc.

Pour les personnes hébergées dans (HU, CHRS, CADA, ALT, MR, RS, FJT/FTM, Solibail) la labellisation est faite par le SIAO

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## POLITIQUE LOCALE D'APPUI POUR L'ACCES AU LOGEMENT SOCIAL

### LA MISE EN ŒUVRE DE MESURE D'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (AVDL)

L'accompagnement vise à permettre aux ménages d'accéder à un logement et/ou à bien y vivre durablement en accédant à ses droits et en respectant les obligations inhérentes au statut de locataire. L'objectif visé est l'autonomie de la personne dans la prise en charge de son parcours logement.

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est une aide fournie à un ménage rencontrant un problème d'accès ou de maintien dans un logement, en raison de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul des deux.

Il est mené par les travailleurs sociaux d'associations : les opérateurs AVDL. La durée de cet accompagnement est adaptée aux besoins du ménage accompagné.

Il peut être prescrit par un travailleur social, bailleur, COMED, etc. Suivant son origine, il est validé par la DDETS ou dans le cadre d'une expérimentation par le Conseil Départemental.

Cadré par un protocole régional signé par différents réservataires il permet un accès à leur contingent.

La DDETS intervient dans le plan de formation SIAO pour sensibiliser les travailleurs et intervenants Sociaux à la compréhension et le recours aux mesures d'AVDL.

**A retenir :**  
**Nouvel appel à projet**  
**disponibles sur le site de la**  
**DHRIL à partir de la mi juin**  
**2023**

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## L'ACCÉLÉRATION DE L'ACCÈS AU LOGEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

OBJECTIF FIXE POUR L'ATTRIBUTION EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

**2022**  
**130**  
Réalisé 205 (192%)

**2023**  
**150**

### Programme AGIR

Le programme AGIR est un programme d'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés vers l'emploi et le logement.

Il consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des réfugiés visant à assurer un parcours d'intégration aux réfugiés.

Cet accompagnement est proposé pendant 24 mois maximum et permet à chacun de faciliter l'accès aux droits, d'être accompagné vers le logement, et vers l'emploi et la formation.

L'ambition du programme AGIR est de conduire au moins 60% des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) accompagnés vers l'emploi ou la formation, et 80% vers le logement.

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## Programme AGIR



### Un accompagnement social pour :

- les droits au séjour, prestations sociales et familiales
- l'accès à la santé
- des conseils aux parents
- les autres démarches (permis de conduire, compte bancaire, etc.)



- Un suivi régulier et des rendez-vous tous les deux mois environ
- Des ateliers en groupe



### Un accompagnement vers le logement :

- recherche d'un logement
- installation dans de bonnes conditions
- maintien durable dans le logement



### Un accompagnement vers la formation professionnelle et l'emploi durable :

- inscription et accompagnement vers l'emploi, en lien avec Pôle emploi ou la mission locale
- aide à la structuration d'un projet professionnel
- orientation vers des formations linguistiques pour progresser en français

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## III. L'OFFRE D'HÉBERGEMENT DANS LE VAL-D'OISE

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## Objectif de fluidité du Dispositif National d'Accueil (DNA)

En Île de France, fin avril 2023, les personnes en présence indue hébergées dans le DNA représentent :

- 6,9 % pour les déboutés ;
- 20,3 % pour les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI).

Dans le Val-d'Oise, l'évolution des présences indues des déboutés depuis le début de l'année 2023 est la suivante :

Déboutés	Janvier		Février		Mars		Avril	
	Nbre présence indue	Taux présence indue						
Val d'Oise	93	7,4 %	91	7,3 %	67	5,3 %	69	5,4 %

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## Objectif de fluidité du Dispositif National d'Accueil (DNA)

BPI (HUDA et CADA)	Janvier		Février		Mars		Avril	
	Nbre présence indue	Taux présence indue						
<b>Val d'Oise</b>	262	20,9 %	272	21,7 %	242	19,3 %	239*	18,8 %

Les ratios de présence indue dans le département du Val-d'Oise se situent globalement dans la moyenne régionale malgré une légère baisse en avril.

L'action de fluidité doit davantage porter sur les BPI, et en priorité vers ceux indûment présents en HUDA. En effet sur 239 hébergés recensés en présence indue, 179 relèvent de l'HUDA et 60 des CADA.

**La DDETS 95 prépare la mise en place d'un plan d'action pour accélérer la fluidité vers le logement des BPI (DLS, labellisation, accompagnement spécifique à la recherche de logement).**

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## Evolution du parc d'hébergement et des mises à l'abri

### L'hébergement

Hébergement d'urgence					
	Nbre de places au 31/12	Autres places HU implantées	Nbre places hivernales maintenues	TOTAL	Écart %
<b>2019</b>	1035	185		1220	<b>+ 86 % en 4 ans</b>
<b>2020</b>	1245	185	460	1890	
<b>2021</b>	1245	185	615	2045	
<b>2022</b>	1884	386		2270	

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	
Nbre de places	Écart en %
642	<b>+ 18 % en 4 ans</b>
642	
651	
707	
757	

# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

## Evolution du parc d'hébergement et des mises à l'abri

### La mise à l'abri à l'hôtel

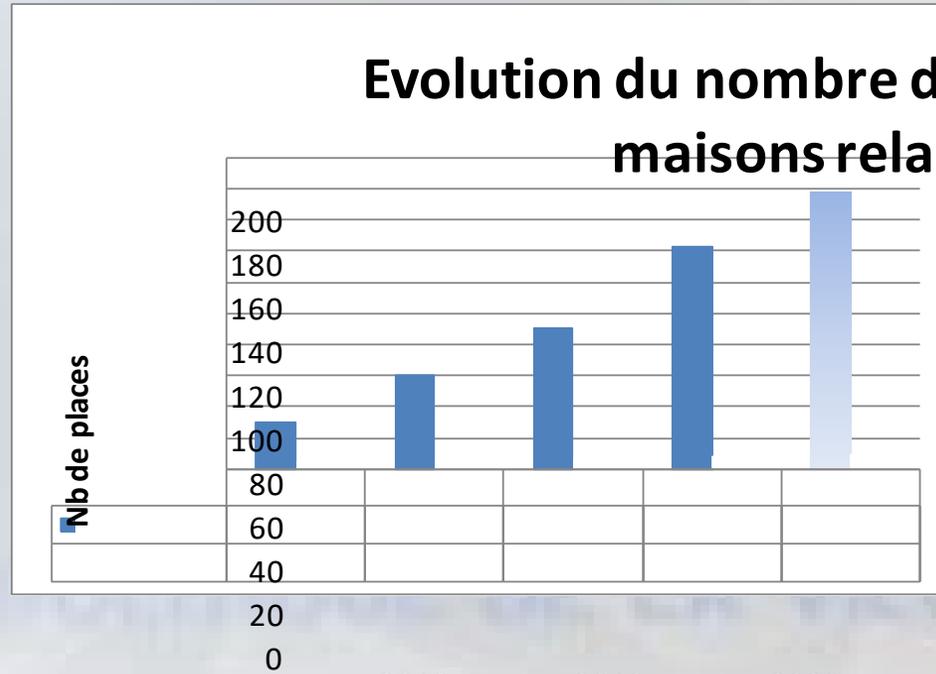
En 2016, le **plafond annuel moyen des nuitées hôtelières** était de 946 mises à l'abri quotidiennes. De 2017 à 2019, il était de 1054 nuitées.

	Plafond annuel moyen	Consommation moyenne réelle	Écart	Commentaires
<b>2018</b>	1054	1236	+182	
<b>2019</b>	1054	1270	+216	
<b>2020</b>	1200	2228	+1028	Déplafonnement COVID à partir de mars 2020. Pic de consommation moyenne en décembre : 3020 nuitées
<b>2021</b>	Socle illimité	2896		Pic de consommation moyenne en mars 2021 : 3231 nuitées
<b>2022</b>	2500	2654	+154	Retour à une consommation maîtrisée
<b>2023</b>	2384			Les 4 premiers mois de l'année sont en dépassement.



# Evolution du nombre de pensions de famille

## Evolution du nombre de places en maisons relais

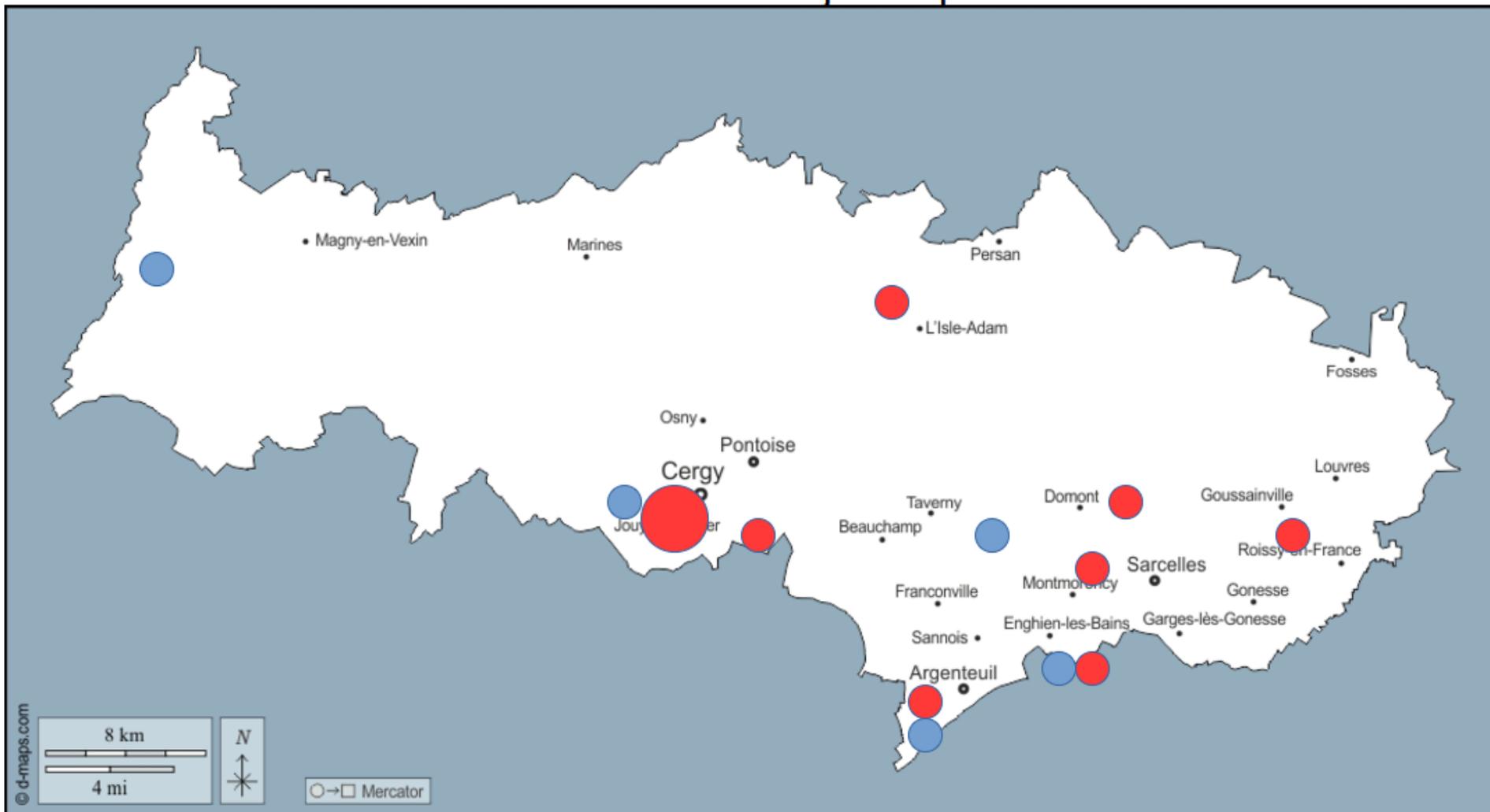


	2018	2019	2020	2022	2023
Nb de places	30	60	90	143	178
Nombre de PF	5	6	7	9	10

Année	Nb de pensions de famille créées
2006	1
2009	1
2015	1
2017	1
2018	1
2019	1
2020	1
2022	2
2023	1

# Cartographie de l'implantation des pensions de famille dans le Val-d'Oise

● Pensions de famille ouvertes    ● Projet de pensions de famille



# Le LOGEMENT D'ABORD : une réforme structurelle de la politique d'hébergement et de l'accès au logement

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

Direction de la Vie Sociale

## Commission Territoriale du SIAO :

L'évolution des besoins  
d'hébergement et de logement  
dans le Val d'Oise ?

# Le Service Social Départemental (SSD)

## Un service social généraliste



**ACCUEILLIR , EVALUER , ORIENTER** : Assurer à toute personne en difficulté sociale l'accès à un service de proximité lui permettant d'être informé sur ses droits et de les faire valoir

**ACCOMPAGNER INDIVUELLEMENT** : Contribuer à maintenir ou restaurer le pouvoir d'agir des personnes en visant l'égalité des chances sur les volets de l'accès aux droits, l'insertion, la fonction parentale et le logement

**ACCOMPAGNER COLLECTIVEMENT** : Favoriser l'autonomie sociale des personnes et des groupes et l'accès à la citoyenneté, en s'appuyant sur leurs potentiels et sur les ressources du territoire

**PROTEGER** : Agir pour la préservation de la sécurité, de la santé, de l'intégrité physique, psychologique ou sociale, de la personne quel que soit son âge.  
Il s'agit de repérer, d'évaluer, d'alerter et/ou d'accompagner la personne ou la famille dans cet objectif

# Le Service Social Départemental (SSD)

## Nos domaines d'intervention

**L'ENFANCE ET LA VIE FAMILIALE**

**LE CONSEIL BUDGETAIRE**

**LE LOGEMENT  
L'HÉBERGEMENT**

**L'ACCÈS AUX DROITS  
et à la VIE SOCIALE**

**LA VULNÉRABILITÉ**

**INSERTION**  
Contribution à la levée  
des freins à l'emploi

# Le Service Social Départemental (SSD)

## Les outils et dispositifs actionnés

Conseil budgétaire  
Demandes d'aides  
financières diverses  
Aide à la constitution de  
dossiers de  
surendettement

Evaluation des informations  
préoccupantes enfance , soutien à la  
parentalité, centre maternel, mesures  
d'aide éducative et de soutien au  
domicile ( AESF , TISF ) , participation  
aux instances locales de prévention (  
PRE , Veille éducative ) ...

Prévention des expulsions :  
enquêtes réquisition et  
assignation ,Accès-maintien  
dans le logement : FSL  
Participation DALO, CCAPEX,  
Hébergement : SIAO, Mise à  
l'abri ASE

**Évaluations, orientations  
vers les partenaires et  
structures adaptées, aide  
aux démarches  
administratives**

Evaluation de situations vulnérabilité  
Mise en œuvre des MASP (mesure  
d'accompagnement social  
personnalisée), mesure majeurs  
protégés , veilles vulnérabilité

Présentation du Service Social Départemental

Contrat  
d'engagement  
réciproque (CER ) ,  
Accompagnement  
global PE  
FAJ ( Fonds d'aide  
aux jeunes )

# Le Service Social Départemental (SSD)

## Les principaux partenaires

Prévention spécialisée, PRE, service social scolaire, Mission locale, CMP, CMPP, LAEP, centres sociaux , associations diverses  
PMI , ASE

Point conseil Budget  
Banque de France  
Epiceries sociales  
CCAS

Bailleurs, Sous-préfectures,  
ESPERER 95  
(SIAO/PASH/115), associations  
liées au logement;  
SALS

Maisons France service  
(MFS)  
PIMMS , CAF , CPAM ,  
CNAV , Mairie , centres  
sociaux ,associations ...

Tribunaux, Parquet,  
DPA/APA, MDPH, CCAS,  
plateforme 3977, SDIS,  
associations tutélaires  
,hôpitaux , médecins ...

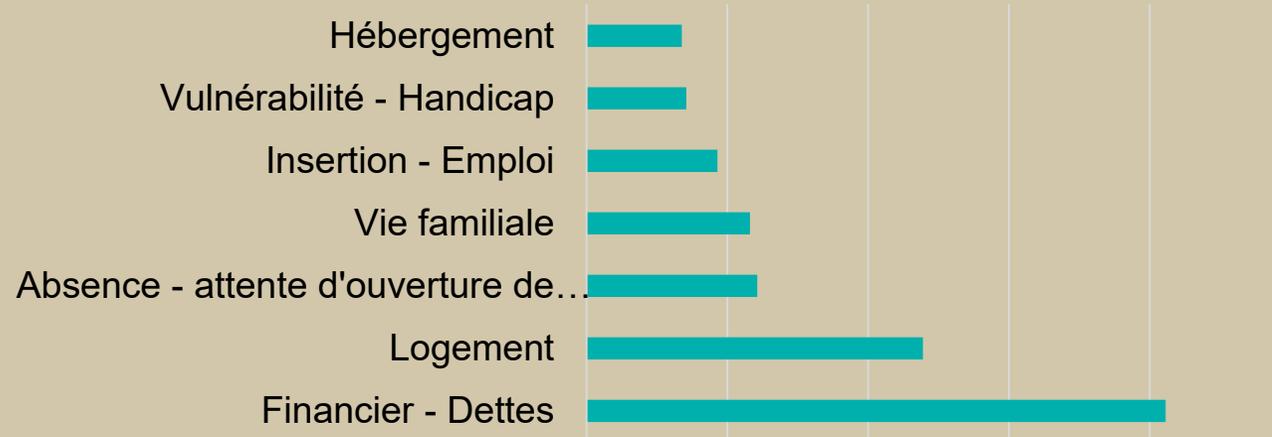
Service insertion, Pôle  
emploi, associations du  
PDI , mission locale

Présentation du Service Social Départemental

# Le Service Social Départemental (SSD)

## Quelques indicateurs

### Problématiques et axes de travail avec les familles



Données issues de Solis et de Multigest - Extraction du 13/02/2023

En 2022 et sur les 12 derniers mois, **le nombre de dossiers Famille s'élève à 38 900. 31 530 ménages ont bénéficié d'un accueil par une secrétaire.**

**58 740 rendez-vous ou visites à domicile ont été fixés avec un travailleur social.**

## Mise à l'Abri ASE en lien avec la DEJSF et plus particulièrement le Service Départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Le Département, en référence à l'article 222-5 du code de l'action sociale et des familles, prend en charge au titre de l'hébergement les femmes seules enceintes et/ou accompagnées d'un enfant de moins de 3 ans ayant besoin d'un soutien matériel et psychologique.

**Le 22 décembre 2016, le Département a signé en ce sens un protocole de collaboration avec le SIAO et l'État. Ce protocole permet de manière opérationnelle de garantir de meilleures conditions d'accueil des femmes et leurs enfants à l'hôtel et de renforcer l'accompagnement social.**

### Mise à l'abri

- 141 familles présent en charge durant l'année 2022
- 111 femmes enceintes ou avec un enfant de -3ans
- 100 familles présent en charge  $\leq$  à 1 an

Le SALS participe au financement de différents dispositifs dans le champ du logement, de l'hébergement et de la solidarité envers les plus démunis.

## ➤ Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Le soutien aux ménages Valdoisiens dans le domaine du logement est défini comme un des axes prioritaires de la Stratégie 2022-2028 du Département.

Le département a souhaité internaliser le FSL pour en faire un outil structurant de sa politique sociale d'ensemble.

**ASLL / ASLLT**

- **Mesures conventionnées : 752**
- **Mesures financées : 539 réalisées**
- **Financement : 1 245 513 €**

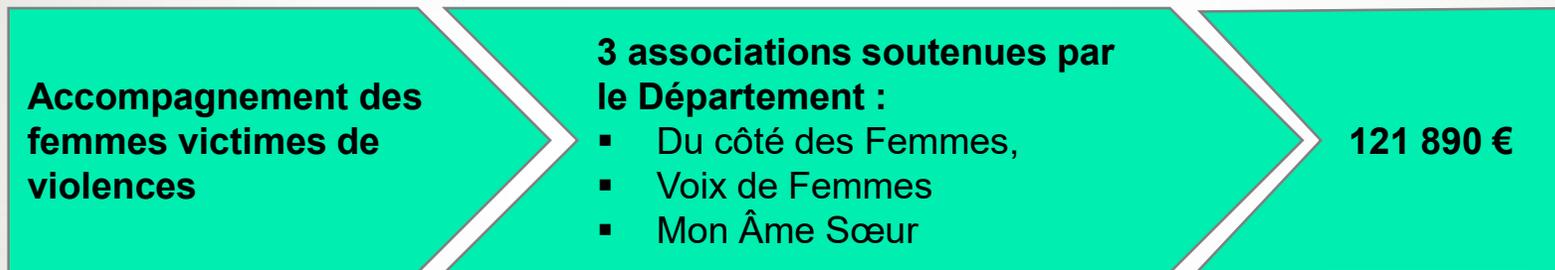
## Foyers Jeunes Travailleurs (FJT)

Depuis 1979, le Département participe de manière volontaire au financement des associations gestionnaires des FJT du département au titre de leurs actions socio-éducatives.

**JED**  
*(Jeunes en difficultés)*

- 1 817 places existantes en FJT
- 100 mesures réalisées  
*(1 mesure = 12 mois d'accompagnement social)*
- 233 jeunes suivis
- Participation départementale : 209 981. 85 €

## Des actions en direction des femmes victimes de violences



**A la rentrée 2022, le Département, l'Etat et l'association « APUI les villageoises » ont actés la création de 30 nouvelles places en logement temporaire en direction des femmes victimes de violences (*l'État finance la partie fonctionnement et le CD la partie accompagnement social*)**

# Le Service des Aides au Logement et à la Solidarité (SALS)

En lien avec la DEJSF et plus particulièrement le Service Départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

**Jeunes majeurs  
sortants de l'ASE**

**188 places financées par la DEJSF principalement en FJT,  
résidences jeunes actifs, résidences sociales et logements  
temporaires**

**Merci**  
de votre attention

Conseil départemental du Val d'Oise  
2 avenue du Parc  
CS 20201 CERGY  
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 76 49  
emilie.duval@valdoise.fr  
www.valdoise.fr



# Santé et Précarité dans le Val d'Oise

Coordination Territoriale du mardi 13 juin 2023

# — Plan de présentation

## — I – Santé et Précarité dans le Val d’Oise

- 1) Offre existante – Focus sur les établissements pour personnes en difficultés spécifiques (PDS)
- 2) Activité 2022 des établissements PDS
- 3) Rappel sur les priorités PRAPS déjà identifiées

## — II – Dispositif Aller Vers – Mesure 27 Ségur de la Santé

- 1) Les dispositifs autorisés dans le Val d’Oise
- 2) Bilan 2022

## — III – Perspectives 2023

- 1) Appels à projets prévus en 2023
- 2) Praps + volet médico-social du PRS



# I - SANTE ET PRECARITE DANS LE VAL D'OISE



## 2 - Offre existante



# — Offre sanitaire, médico-sociale et ambulatoire dans le Val d'Oise

## Ets sanitaires

- . Centres hospitaliers
- . Permanences d'Accès aux soins (PASS)

## Etablissements médico-sociaux

- Personnes handicapées et âgées
- Personnes en difficultés spécifiques (CSAPA, CAARUD, ACT, LAM, LHSS)

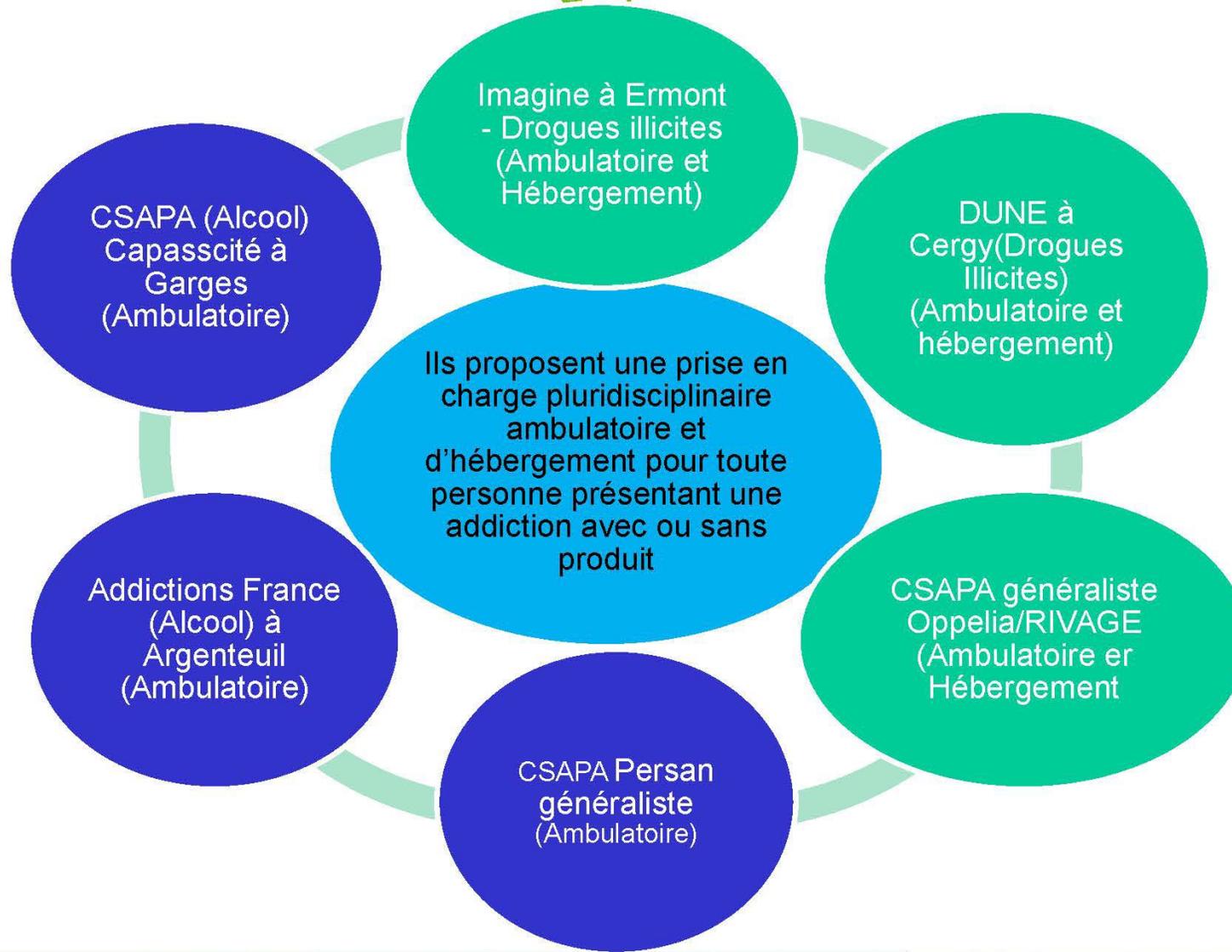
## En ville

- . CMS
- . PASS ambulatoires
- Equipes mobiles psychiatrie Précarité
- Centre d'Accueil et d'évaluation des situations des migrants

# Focus sur les établissements médico- sociaux pour personnes en difficultés spécifiques du Val d'Oise



## Six CSAPA (Centres de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)



# — 1 CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement et de Réduction des Risques pour Usagers de drogues)

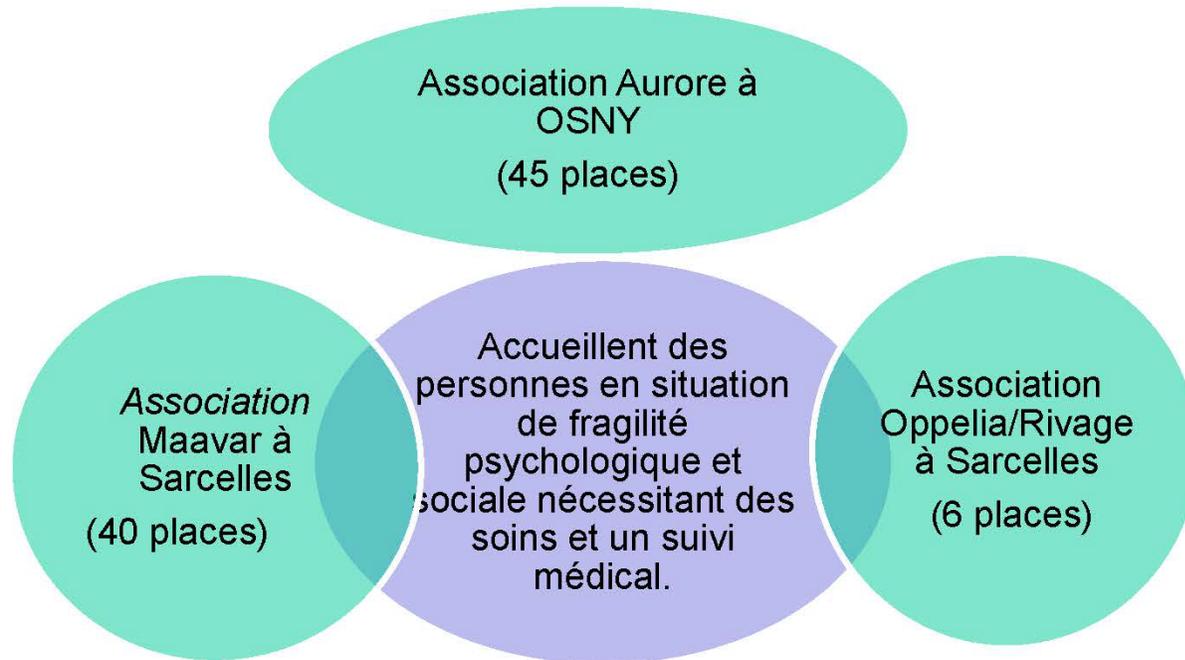
Géré par l'Association Aides, le CAARUD situé à Argenteuil s'adresse à des personnes qui ne sont pas forcément engagées dans une démarche de soin, ou qui sont exposées à des risques majeurs (accidents, infections – notamment hépatite C et VIH, etc.) du fait de leurs modes de consommation ou des produits consommés. Une attention particulière est portée aux usagers les plus marginalisés.



## — Activité 2022 des CSAPA-CAARUD

Etablissements	File active Ambulatoire	<i>donc CJC</i>	<i>dont MAVO</i>	File active Hergement	
CSAPA Oppelia	419	31	15	2	Seuls les CSAPA de DUNE, Oppelia et Imagine disposent de places d'hébergement (4, 2 et 3)
CSAPA Persan	443	31			Les CSAPA de Persan et de Garges n'interviennent pas à la MAVO
CSAPA DUNE	638	89	76	6	
CSAPA IMAGINE	658	105	31	3	
CSAPA Addictions France	1122	60	52		Seul le CSAPA de Garges ne dispose pas de CJC
CSAPA Garges	287				
<b>TOTAL CSAPA</b>	<b>3567</b>	<b>316</b>	<b>174</b>	<b>11</b>	
CAARUD	444				

## — 3 gestionnaires d' ACT (Appartements de coordination Thérapeutiques)



Fin 2022, la capacité des ACT AURORE et OPPELIA RIVAGE a été augmentée de 6 et 4 places.



## — Des LAM (Lits d'Accueil Médicalisés et LHSS (Lits Halte Soins Santé sont désormais installés dans le Val d'Oise

25 places de LAM situées à OSNY et gérées par le Groupe Sos Solidarités depuis septembre 2021

- Les LAM accueillent des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures. Orientation sur prescription médicale et après avis d'une commission d'admission.

25 places de LHSS situées à Pontoise et gérées par l'Association Espérer 95 depuis novembre 2021

- Les LHSS accueillent « des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue. Elles ne sont pas dédiées à une pathologie donnée. Orientation sur prescription médicale et après avis d'une commission d'admission.



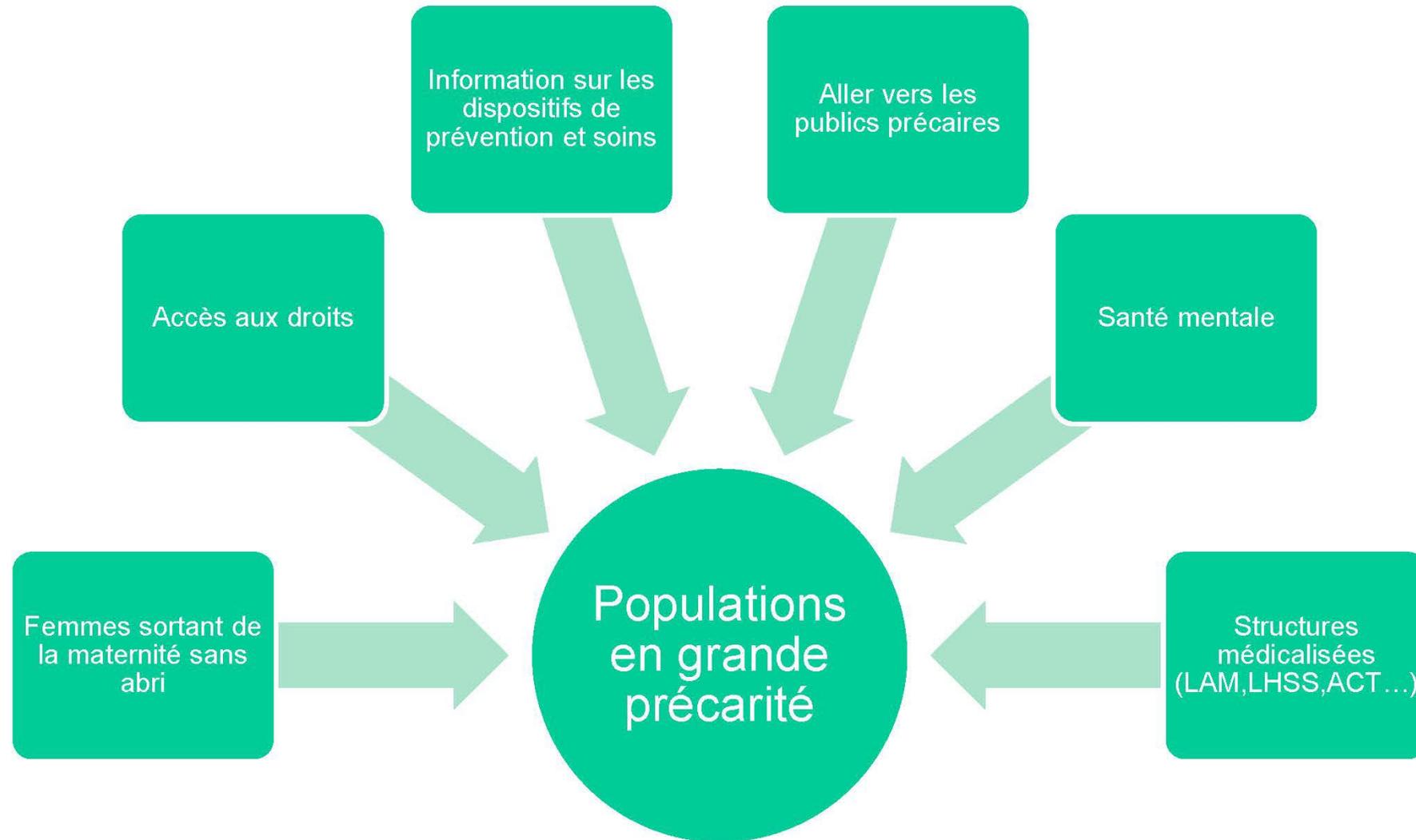
## — Activité 2022 des établissements de Soins résidentiels

Etablissements	Capacité autorisée	File active
ACT Oppelia	6	7
ACT Aurore	46	60
ACT Maavar	40	54
LHSS	25	41
LAM	25	32
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>194</b>

## 3 – PRAPS - LES PRIORITES DÉJÀ IDENTIFIÉES DANS LE VAL D'OISE



## Les priorités déjà identifiées



## **— II – DISPOSITIF ALLER VERS LES PRECAIRES**

### **MESURE 27 – SEGUR DE LA SANTE**



## Les équipes autorisées

Equipes/Associations gestionnaires	Public cible	Territoire d'intervention
<b>EMSP - Croix Rouge Française</b>	Personnes en situation de rue, en bidonville ou habitat précaire ne bénéficiant pas ou plus d'accompagnement sur le plan de la santé	De l'agglomération de Cergy – Pontoise à Argenteuil – Bezons en passant par la vallée du parisien (ouest du Val d'Oise)
<b>EMSP -Espérer 95</b>	Personnes mises à l'abri à l'hôtel Personnes en structures d'hébergement	Ensemble du département du Val-d'Oise
<b>EMSP - Oppelia/Rivage</b>	Personnes vivant à la rue, en squat, Personnes fréquentant des lieux d'accueil : accueil de jour, abris de nuit, Personnes sur leur lieu de vie habituel	Arnouville, Bonneuil en France, Bouqueval, Domont, Ecoen, Ezanville, Fontenay en Parisien, Fosses, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Groslay, Le Mesnil Aubry, Le Plessis Gassot, Le Thillay, Louvres, Montmorency, Piscop, Puiseux en France, Sarcelles, Saint Brice sous Forêt, Survilliers, Villiers le Bel,
<b>ESSIP - Fondation Léonie Chaptal</b>	accueilli dans les structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion ou encore dans des lieux de vie informels (rue, campement, bidonville,...)	Territoire Val 'Oise –Est en priorité Tout le Val d'Oise sur sollicitation des partenaires et du comité de pilotage
<b>ACT Hors les Murs - Aurore</b>	15 Personnes présentant une pathologie chronique somatique invalidante, en situation de précarité et d'isolement et présentant une fragilité psycho-sociale	Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise et le Vexin concernant l'intervention dans le logement ordinaire

# File active 2022

Gestionnaires	Equipes	Nombre de places	Femmes	Hommes	Total
Espérer 95	EMSP		36	141	<b>177</b>
Croix Rouge Française	EMSP		10	17	<b>27</b>
Oppelia Rivage	EMSP		4	71	<b>75</b>
Fondation Léonie Chaptal	ESSIP		1	3	<b>4</b>
AURORE	ACT HLM	15	10	18	<b>28</b>
<b>Total</b>			<b>61</b>	<b>250</b>	<b>311</b>

Il s'agit des équipes en activité en 2022.

Nous disposons depuis le mois de mars 2023 d'une équipe mobile précarité périnatalité gérée par l'Association L'Elan Retrouvé, qui intervient dans le 78 et le 95.

## — Répartition de l'âge des personnes suivies

Gestionnaire	Equipe	Nourrisson	Entre 1 an et 18 ans	Dont MNA	Entre 18 et 60 ans	> 60 ans
Espérer 95	EMSP	0	12	0	155	10
Croix Rouge Française	EMSP	0	0	0	19	8
Oppelia Rivage	EMSP	0	1	0	70	4
Fondation Léonie Chaptal	ESSIP	0	0	0	2	2
AURORE	ACT HLM	0	1	0	19	8
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>265</b>	<b>32</b>

## Lieu de vie des personnes suivies

Gestionnaire	Equipes	AHI	DNA	Hébergement précaire	Rue	Autre
Espérer 95	EMSP	55	0	0	0	122
Croix Rouge Française	EMSP	1	0	7	19	0
Oppelia Rivage	EMSP	48	0	13	14	0
Fondation Léonie Chaptal	ESSIP	3	0	1	0	0
AURORE	ACT HLM	21	3	2	2	0
<b>Total</b>		<b>128</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>35</b>	<b>122</b>

## — Allophonie/interprétariat & Ressources (à l'entrée)

Gestionnaires	Equipes	Recours interprétariat professionnel	Ressources non publique (travail, aide familiale)	Ressources (Aides/allocations publiques)	Sans ressources
Espérer 95	EMSP	0	3	11	34
Croix Rouge Française	EMSP	2	9	11	6
Oppelia Rivage	EMSP	48	0	4	71
Fondation Léonie Chaptal	ESSIP	1	0	2	2
AURORE	ACT HLM	0	3	18	7
<b>Total</b>		<b>51</b>	<b>15</b>	<b>46</b>	<b>120</b>

Certaines données ne sont pas connues ou renseignées.

## Couverture maladie à l'entrée

Gestionnaire	Equipes	PUMA	AME	Sans protection sociale
Espérer 95	EMSP	13	9	23
Croix Rouge Française	EMSP	8	0	16
Oppelia Rivage	EMSP	20	2	49
Fondation Léonie Chaptal	ESSIP	3	1	0
AURORE	ACT HLM	21	2	5
<b>Total</b>		<b>65</b>	<b>14</b>	<b>93</b>

Certaines données ne sont pas connues ou renseignées.

## Prise en charge mise en œuvre

Gestionnaires	Equipes	Premiers soins	Bilan de santé infirmiers	Orientations vers professionnel de santé	Orientation vers PASS	Services hospitaliers (dont urgences)	Orientation vers dispositif prévention et addictologie	Autres orientations
Espérer 95	EMSP	32	169	34	36	4	1	1
Croix Rouge Française	EMSP	7	27	25	23	12	3	6
Oppelia Rivage	EMSP	3	50	30	26	6	4	18
Fondation Léonie Chaptal	ESSIP	4	4	0	0	0	0	0
AURORE	ACT HLM	4	12	12	0	1	2	3
<b>Total</b>		<b>50</b>	<b>262</b>	<b>101</b>	<b>85</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>28</b>

## — Les problèmes de santé recensés

Gestionnaire	Equipe	Psychiatrie	Dermatologie	Cardio-vasculaire	Digestif	Pulmonaire	Autres
Espérer 95	EMSP	16	27	5	1	2	27
Croix Rouge Française	EMSP	4	2	1	0	2	17
Oppelia Rivage	EMSP	3	10	7	1	1	19
Fondation Léonie Chaptal	ESSIP	1	0	0	1	0	2
AURORE	ACT HLM	7	0	3	0	1	12
<b>Total</b>		<b>31</b>	<b>39</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>77</b>

## — III – Perspectives 2023

- Au cours de l'année 2023, sont prévus :
- - un appel à projets en fin d'année pour la création du dispositif ACT « Un Chez Soi d'Abord »
- - un appel à projet en fin d'année pour la création de LHSS
- - l'élaboration du PRS 2 et le volet PRAPS + volet médico-social du PRS (fiche en ligne sur le site de l'Agence).



**Je vous remercie de votre attention**





Merci  
de votre participation



## Espace Social Pour l'Éducation la Réinsertion Et la Réflexion

**Siège administratif** • 9 chaussée Jules César, Bât. 2/Porte 206 - 95520 OSNY  
☎ 01 30 38 86 66 - 📠 01 30 38 86 67 • [secretariatgeneral@esperer-95.org](mailto:secretariatgeneral@esperer-95.org)

**Siège social** • 1, ancienne route de Rouen 95300 Pontoise

[www.esperer-95.org](http://www.esperer-95.org)

Association Loi 1901 n°06385 déclarée le 9 février 1979. J.O. du 16 février 1979